## Discours à la Nation prononcé par le chef de l'Etat la veille du nouvel an 2001

## **31 décembre 2000.**

Citoyennes,

Citoyens,

Hôtes étrangers qui vivez parmi nous,

C'est avec un sentiment de fierté légitime que je m'adresse à vous, à l'heure où nous nous apprêtons à franchir le seuil d'un nouvel an, dans le sillage d'un nouveau millénaire, avec une confiance inébranlable et une détermination toujours renouvelée.

C'est là une occasion privilégiée, non pas pour faire un bilan qui serait prématuré et inapproprié (à l'heure du bilan vous jugerez vous-mêmes), mais pour communier avec vous sans exclusive, dans cette communauté de destin qui nous lie et pour vivifier nos espérances.

Nous le faisons pour inciter à méditer sur nos capacités de dépassement, de rassemblement et à hâter, dans ce monde de vitesse, le pas sur la voie du progrès, dans un climat de concorde et de sérénité, confiants et optimistes quant à l'avenir.

Le changement a marqué un tournant crucial dans notre histoire récente. Il nous a permis de tracer des sillons prometteurs sur le champ fertile du développement dans la démocratie, la liberté et la paix.

Ce champ, nous le labourerons ensemble, avec toutes les forces vives de la Nation, grâce à l'adhésion des Sénégalaises et des Sénégalais, au soutien patriotique qu'ils apportent à nos options fondamentales.

En cela, nous devons constamment veiller à être des pionniers efficaces et disciplinés dans tous les domaines, conscients de nos droits mais aussi soucieux de nos devoirs.

Le combat au service de la patrie est un effort sans fin. C'est pourquoi nous resterons fidèles à notre engagement, celui du labeur, du don de soi et de l'effort généreux pour renforcer les bases d'une société stable, juste et pacifique, d'une économie forte et prospère, d'une diplomatie performante et rayonnante.

Du reste, le chemin que nous avons parcouru ensemble depuis la date historique du 19 mars, m'a permis de mesurer avec plus de profondeur la forte aspiration pour un Sénégal résolument tourné vers la construction d'une société stable et pacifique, capable de gérer en les transcendant les mutations qui devront accompagner cette période exaltante de notre marche vers un avenir prometteur.

Le projet de constitution que j'ai pris l'initiative de soumettre à la sanction populaire le 07 janvier 2001, répond à cet impératif par les innovations majeures qu'il propose en termes de rééquilibrage des pouvoirs, de rationalisation institutionnelle, de garantie des libertés, de vivification de notre patrimoine culturel et du respect des droits de l'opposition.

Mais comme vous le savez, la démocratie, n'est pas seulement une affaire de textes, c'est également et surtout un état d'esprit fondé sur l'exigence de responsabilité, de justice sociale et de participation de tous à l'effort de développement national.

Voilà pourquoi je poursuivrai avec vigueur et détermination le programme fondamental axé notamment sur la lutte contre la marginalisation et l'exclusion sociales, l'affirmation de l'Etat de droit par une justice véritablement indépendante et libre et l'instauration de mécanismes, règles et pratiques inspirées de l'éthique de la bonne gouvernance.

Bien évidemment la promotion et la protection des droits de l'homme dans toute leur plénitude resteront au cœur de l'action gouvernementale. Le Sénégal ne saurait s'accommoder en effet, d'un autre choix que celui du respect de la dignité humaine et du droit de chacun de vivre en paix, dans la liberté et la sécurité.

C'est ce choix résolu et réfléchi qui m'anime dans la quête d'une paix définitive dans notre région meurtrie de Casamance, qui a tant souffert des affres de la violence. Certes des obstacles se dressent encore sur le chemin mais, je voudrais, vous redire, ici et maintenant, que grâce à notre volonté partagée, à nos prières ardentes et à nos actions conjuguées, les lueurs d'espoir pointent à l'horizon et percent de manière irréversible les ténèbres de la guerre.

Je voudrais maintenant m'adresser plus particulièrement à vous jeunes de mon pays, vous qui constituez la force vive dépositaire des espoirs de la Nation. Je sais combien des changements concrets et palpables vous tiennent à cœur. J'appréhende dans toutes leurs dimensions, le dynamisme qui vous caractérise et les ambitions légitimes qui sont les vôtres en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emplois. Je voudrais vous dire ici, de la manière la plus solennelle, que ces préoccupations restent la raison d'être essentielle de notre projet de société pour un Sénégal qui gagne. L'élan magnifique dans lequel vous vous êtes engagés avec foi, dans l'initiative des vacances citoyennes, constitue, s'il en est besoin, un témoignage éloquent de votre disponibilité à changer, par l'action, le cours de l'histoire.

Le Sénégal nouveau se fera avec vous. C'est pourquoi d'autres initiatives encore plus ambitieuses dans leur conception et leur finalité, seront lancées par le Gouvernement, pour que chacun d'entre vous puisse s'épanouir dans la dignité, par le fruit de son travail et de son talent.

Dans l'œuvre gigantesque de mobilisation des ressources et des énergies, la Nation compte également sur nos femmes des villes comme des campagnes. Le rejet et l'élimination sous toutes leurs formes, de l'injustice, des inégalités, des discriminations à l'égard des femmes, seront nos plus sûrs alliés dans le combat que nous poursuivrons en faveur de l'amélioration de la condition féminine dans notre pays.

Les pouvoirs publics s'attèlent déjà, avec célérité, aux réformes qui s'imposent. A cet égard, il s'agira là aussi, d'un effort collectif à mener pour baliser les voies du futur. Il faudra certes revisiter des textes législatifs et réglementaires, corriger les inégalités par des mesures concrètes mais également et surtout faire preuve d'imagination dans l'approche des solutions. Le projet de 'Case des Tout Petits' s'inscrit dans cette dynamique. Il répond harmonieusement au triple défi de l'éducation généralisée dès le bas âge, de l'insertion à la vie moderne et de l'ancrage dans nos valeurs traditionnelles.

## Mes chers compatriotes,

Le projet de société que nous ambitionnons de construire suppose, comme préalable, une économie portée par une croissance forte, la maîtrise des grands agrégats économiques et la juste répartition des fruits de la croissance.

C'est dire l'importance primordiale liée à l'aménagement d'un environnement intérieur favorable au développement. Cela passe d'abord par la maîtrise de l'eau et un soutien plus accentué au secteur agricole, clef de voûte de l'économie nationale, la construction et la réhabilitation des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.

A l'évidence, la loi économique la plus élémentaire nous enseigne que produire n'est pas une fin en soi. Encore faudrait-il écouler et, le cas échéant, conserver. La logique des grands travaux en matière d'infrastructures et d'équipements publics sera désormais conditionnée par ce simple constat.

Le Gouvernement fera en sorte que l'agriculteur, le pêcheur, l'éleveur, le commerçant, l'artisan, l'artiste, l'ouvrier, le fonctionnaire, bref tous ceux qui travaillent à la sueur de leur front, puissent jouir, comme il se doit, des fruits de leur labeur.

S'agissant du financement du développement, nous devons, en particulier sortir des sentiers battus par une politique volontariste tirant partie des atouts indéniables d'une démocratie apaisée, en comptant d'abord sur nos propres forces.

Ainsi, il reste à alléger davantage les procédures, simplifier les mécanismes, supprimer les goulots d'étranglement pour rendre notre économie plus attractive aux investissements privés étrangers. Le monde d'interdépendance et de compétition que nous vivons nous dicte en effet, sans tarder, une conduite plus agressive dans ce domaine.

Evidemment, je ne saurai ici passer sous silence le souci de transparence qui devra être notre leitmotiv dans la gestion des affaires publiques. Des pratiques malsaines telles que la corruption et l'impunité en matière de délits économiques seront – et je voudrais le souligner avec force – vigoureusement bannies et combattues sans exception. C'est l'occasion pour moi, de réaffirmer ma détermination sans équivoque de poursuivre jusqu'au bout le processus des audits.

Sous réserve des seules garanties liées à la présomption d'innocence et à la règle de la procédure contradictoire, ce droit et devoir d'inventaire s'impose dans la défense des intérêts supérieurs de la Nation. Je profite de cette occasion pour saluer le rôle de la presse qui a largement contribué à l'approfondissement de notre démocratie.

C'est pourquoi, le projet de Constitution assure davantage le droit à une information plurielle. Evidemment, la seule limite à l'exercice de cette liberté est celle prescrite par la loi fondamentale.

Sénégalaises,

Sénégalais,

En ces moments de communion des cœurs où nous franchissons ensemble l'aube d'un nouvel an, mes pensées affectueuses vont également à nos braves compatriotes établis à l'étranger. Par leur courage et leur esprit d'initiative, ils apportent une contribution précieuse à l'œuvre de développement économique et social de la nation.

Je voudrais leur renouveler ici mon engagement total à toujours œuvrer pour l'amélioration de leurs conditions de séjour à l'étranger.

En Afrique et dans le reste du monde, notre pays poursuivra avec détermination une politique inspirée des idéaux de paix, de développement, de solidarité et de coopération mutuellement avantageuse avec ses partenaires.

Dans ce cadre, je ne ménagerai aucun effort pour le renforcement des relations fraternelles et de bon voisinage avec les pays de notre sous-région.

Il s'agira en même temps, d'intensifier nos efforts d'intégration sous-régionale et régionale et de sauvegarde de la paix par le règlement pacifique des différends et la promotion de la démocratie en Afrique.

Notre implication dans différentes initiatives de paix sur le continent – y compris par l'envoi de forces d'interposition – traduit notre engagement résolu à œuvrer en faveur de la paix. Je saisis cette occasion pour rendre un vibrant hommage à nos forces armées et de sécurité. Je veillerai à ce que leurs moyens de travail soient renforcés.

La ratification par notre pays du Traité instituant l'Union Africaine confirme, notre pari optimiste sur l'Afrique; une Afrique stable, forte de ses ressources humaines et de ses immenses richesses naturelles, une Afrique unie dans sa diversité, pour relever avec succès les défis du 3e millénaire.

A l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance accrue de la ''Cité des Hommes'', notre diplomatie restera fermement attachée aux nobles idéaux des Nations-Unies pour le triomphe de la dignité humaine et de la justice, le maintien de la paix et de la sécurité, l'instauration de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, le sens de la mesure et l'esprit de conciliation entre les peuples et les nations.

Solidarité, sécurité, liberté, tels sont, en effet, les phares qui illuminent notre politique extérieure, dans notre combat pour le développement, afin que le Sénégal reste à jamais triomphant, levant haut sa bannière parmi les nations du monde.

C'est sur ce pari optimiste que je voudrais conclure en formant pour vous, citoyennes et citoyens, hôtes étrangers qui vivez parmi nous, des vœux chaleureux de prompt rétablissement pour les malades, de réussite pour les enfants et de quiétude pour les personnes du 3e âge ainsi que de bonheur retrouvé pour toutes celles et tous ceux qui souffrent dans la solitude.

A toutes et à tous, je vous dis Dewënetti.